



UN PAYS À FAIRE RÊVER



Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

Mars 2004

Vol. 3 No. 3

Souveraineté La Solution inc.

Sommaire

- Mot du Président	2
- Mot du Président, suite	3
- Projet	4
- Chronique politique	5
- Suggestion	6
- Faits divers, naissances, citations	7
- Agenda et postes disponibles	8
- Articles à vendre	9
- Description du logo	10

Mot du Président

Dette : Le sauveur qui est perçue comme un mouton noir

Les Québécois (es) se sont fait imposer la confédération par leurs conquérants et ont tout sacrifié, temps, argent, etc., pour sortir ceux-ci du marasme généralisé dans lequel ils se trouvaient : Le haut Canada (Ontario) en 1841 n'était plus capable de payer le capital et les intérêts de ses dettes. La Colombie Britannique se trouvait dans la même situation en 1871. L'Alberta en 1902 fit une faillite technique. Le Manitoba et la Saskatchewan reçurent des subventions par le biais du programme du

nid de corbeau pour le transport ferroviaire des céréales. Les provinces maritimes ont reçu et continue à recevoir plus d'argent de la confédération que si une population similaire avait bénéficié de l'aide sociale. En 1927, les membres de cette confédération pour nous remercier ont donné la moitié de notre Labrador à Terre-neuve qui ne faisait pas partie de cette confédération. En 1934, ces même membres par l'entremise de leur confédération faisaient payer les québécois (es) pour l'achat des chemins de fer 59 millions de dollars tandis que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta réunies n'ont payé que 11 millions de dollars seulement et disposait de quatre fois plus de voies ferrées que le Québec. Ceci était dû au fait que le Québec était plus peuplé que toutes ces provinces réunies et que le coût d'acquisition était divisé au pro rata des individus.

Ce qui n'était pas le cas, tout dernièrement quand Jean Charest, premier ministre du Québec a approuvé le financement du fond de 300 millions pour venir en aide aux P.M.E. du Canada. Les deux partenaires, le Québec et le Canada ont financé à part égales soit 150 millions venant de la caisse de dépôt et de placement du Québec et 150 millions provenant de la banque de développement du Canada (B.D.C.) et ce fond sera dépensé dans tout le Canada. Si la confédération avait appliqué les mêmes règles au pro rata que jadis, notre contribution n'aurait été que de 72 millions et le reste du fond de 300 millions soit 228 millions aurait dû provenir de l'autre partenaire. Il ne faut pas oublier que ce fond est constitué de capital de risque et que le contrôle de la gestion de ce fond est laissé à 100% à la B.D.C. Est-ce que le fond sera utilisé et réparti à part égales entre le Québec et le Canada ou comme avant au prorata.

Un exemple parmi tant d'autre, le pont de la confédération qui relie l'île-du-Prince-Edward. Ce pont a coûté plus d'un milliard de dollars, le tout payé par ses usages et les tous les membres de la confédération, n'incluant également les Québécois (es). Ce pont a donné une facilité à l'île pour accéder à un marché de plus de 7 millions de personnes soit 63 fois supérieur à eux. Ces 7 millions de personnes ce sont nous les Québécois(es), notre balance fiscale en prend pour son rhume. Et que dire du « dumping » fait par ce membre de la confédération. Mais

le fédéral n'autorise pas l'adoption de loi anti-dumping et de balance commerciale entre les partenaires de la confédération. Tout ceci impose un fardeau fiscal sur la dette du Québec versus le P.I.B. Dire qu'Yves Séguin, notre ministre des finances au Québec, a insulté la population en disant que la dette québécoise représente 48 % du P.I.B. et que le Québec est la province la plus endettée. Faut le faire!

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: David Côté

Photographie: Sylvain Houle

Chronique jeunesse: Philippe Dubé

Souveraineté La Solution inc.

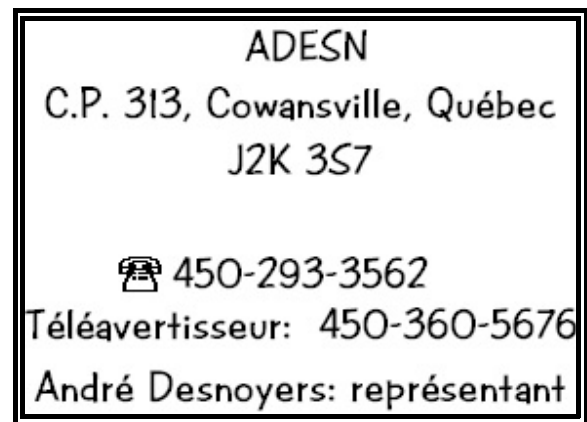
Exemple: Le représentant du fédéral disait en 1995, pour venir au secours de D.G.E. québécois qui avait reçu des plaintes concernant les dépenses du fédéral durant le référendum, pour le grand rassemblement à Montréal (Pro Canada) qui avait dépensé plus que le montant autorisé pour le camp du oui et du non. Tout cet argent était dépensé contre l'option du OUI mais pas comptabilisé dans les dépenses du NON.

Réponse du représentant de la confédération:

Le représentant de la confédération a le droit de prendre tous les moyens mis à sa disposition pour protéger sa confédération.

Avec ces dires, une question référendaire venant du Québec ne sera jamais assez claire et un résultat en pourcentage d'un référendum sur la souveraineté du Québec, jamais assez haut. Tout cet argent aurait été mieux dépensé en l'injectant dans le système de santé, le logement, l'environnement, l'emploi et l'éducation.

La solution logique et respectable pour réduire la dette et mettre un arrêt définitif à l'imposition par le représentant de la confédération des dettes et des erreurs de ses membres c'est par un vote du peuple Québécois lors d'une élection générale et entériné par un vote de l'Assemblée Nationale basé sur le découpage de son territoire en 1867 dès la première journée de la reprise des travaux parlementaires.



Spécialité Pictogrammes
Objets personnalisés pour tout événement:
*Anniversaire de naissance, Mariage,
Réunion, Retrouvailles, Baptême,
Graduation, Cartes, Articles de Célébration*
Pour toutes situations:
*Au travail, à la maison, aux endroits publics,
caractères = images accessibles à tous*



Souveraineté La Solution inc.

Ce qui aurait dû être fait depuis longtemps

Loi sur l'évaluation **Projet : Habitation**

Cette loi sur l'évaluation doit contenir un minimum de cinq types de projets. Premier projet: L'environnement, le deuxième: la santé, le troisième: l'éducation, le quatrième **L'HABITATION**, et le cinquième: les routes.

L'association appelée F.R.A.P.R.U. exige des gouvernements la construction de logements à prix modique : C'est bien mais cela à son lot d'effets pervers. Premièrement le gouvernement c'est nous, payeurs de taxes et impôts, alors nous allons payer le note : construction, achat de terrains, poursuites pour vices cachés etc. Sans compter que cela donnera une excuse de plus pour justifier aux propriétaires de logements d'augmenter le coût de leur loyer compte tenu que toutes ces dépenses servent dans le calcul du montant d'un loyer. Les élus sont des représentants du gouvernement seulement. C'est nous les payeurs de taxes, impôts, etc. qui sommes les vrais bailleurs de fonds.

Voici une proposition : **Loi sur l'évaluation semi obligatoire des logements.** Dans un Québec souverain, au tout début adopter une loi sur l'évaluation semi obligatoire des logements pour fins unifamiliales. Des frais de \$25.00 minimum pour un 4 1/2 pour l'évaluation de logement et \$5.00 minimum en plus par pièces additionnelles; l'évaluation sera bonne pour un an seulement à partir de la date de la signature du bail, ou de la date du début de l'occupation du lo-gement. L'évaluation sera obligatoire pour toute personne sur la sécurité du revenu, et facultative pour toute personne qui loue pour des fins familiales. Cette évaluation a pour but d'éliminer les logements insalubres, inconfortables, au coût de chauffage exorbitant, etc, communément appelés tape-à-l'œil.

Ce règlement de loi ferait après évaluation qu'un écrit serait immédiatement envoyé au propriétaire concerné, en l'informant que le logement en question a été évalué à un certain montant et que c'est irrévocable et final. Avec deux pièces d'identité et une signature à la régie, vous aurez le montant de l'évaluation et la différence entre le montant établi par l'évaluation et le bail, vous serez libre de déposer une plainte contre votre locataire, s'il y a lieu.

Le but visé serait:

- Contrôler à un niveau respectable le pourcentage de mauvais propriétaires.
- Contrôler à un niveau respectable les mauvais locataires.
- Rehausser le blason des bons locataires et des bons propriétaires.
- Stimuler l'achat et la construction de nouveaux logements par des futurs propriétaires.
- Contourner la loi injuste venant de l'extérieur du Québec (fédéral).

	Antiquités et Pièces Achats - vente - consignment 236 Principale, Cowansville, Québec 266-3629, 1-866-366-6664	
---	---	---



Souveraineté La Solution inc.

Chronique politique Taxes déguisées

Les augmentations de 3% en janvier 2004 et celle de 2% et plus en avril 2004 d'Hydro-Québec est une taxe déguisée au consommateur, injustifié et justifié pour Jean Charest et ses libéraux. Injustifiée pour les consommateurs : Selon la loi sur l'Hydro-Québec cette dernière doit verser 50 % de ses profits dans les coffres du gouvernement. Selon un rapport Hydro-Québec a fait un profit en 2003 de l'ordre de 1 milliard de dollars et plus. Ils ont donc versé plus de 600 millions de dollars dans les coffres de l'état, mais Jean Charest et ses libéraux ont fait des erreurs et ils demandent à l'hydro de verser un 600 millions additionnel en 2004.

Donc l'augmentation est injustifiée et cela aura des répercussion directes dans les poches des contribuables, propriétaires et locataires. Les propriétaires de logement vont voir leurs taxes augmenter et ils repasseront ces augmentations de frais dans le montant du loyer. Les locataires, en plus de payer cette augmentation de loyer, devront acquitter une augmentation du prix de leur facture de consommation d'électricité.

Justifiée pour les libéraux : Dans le journal de Montréal, section votre argent à la page 6 du numéro du 22 février 2004, dans la chronique de M. Jean-Philippe Décarie, une question avait été demandée à M. André Caillé P.D.G. d'Hydro-Québec . Q : « seriez-vous en mesure de livrer les dividendes de 600 millions de dollars additionnels que vous a demandé le ministre des finances Yves Séguin dans son dernier budget »? R : « On a travaillé dans ce sens cette année, nous avons eu un bon mois de janvier avec une augmentation de 10 % de la consommation au Québec. On avait prévu de réaliser des profits de 1,8 milliards mais on espère réaliser 2,1 milliards d'ici la fin de l'exercice financier du gouvernement.

Soyons réaliste, le parti Québécois a amélioré la cote de crédit du Québec. Moody's, firme réputée pour évaluer la cote de crédit du Québec, déclarait : Cette révision reflète l'amélioration significative de la performance financière du Québec et la tendance à la baisse du fardeau de la dette. La cote de crédit du Québec s'était détériorée à 6 reprises sous le règne libéral entre 1985 et 1994. Avec les libéraux nous retournons dans leur mode de gestion qui nous mènera, comme avant, à une détérioration de notre solvabilité et donc à une augmentation des taux d'intérêts, cela aura comme conséquence d'augmenter les prix du logement.

Une solution : Une élection au plus tôt pour nous débarrasser de Jean Charest et de ses libéraux qui nous font assumer les frais financiers résultants de leur mauvaise gestion. Sauvons nous contre ses abus, nous assumons la responsabilité de nos erreurs, les libéraux devraient faire de même.

Claude Bachand

Député de la circonscription fédérale de Saint-Jean
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Défense nationale
Président du caucus du Bloc Québécois



Bureau de circonscription
315, rue MacDonald, bureau 117
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 8J3

Téléphone : (450) 357-9100
Télécopieur : (450) 357-9109
claudebachand@videotron.ca



Souveraineté La Solution inc.

Suggestions

À tous les détenteurs de bonds du Canada, c'est le meilleur temps de les encaisser. Dans un journal québécois on peut lire: le Canada a dégagé un excédant budgétaire de \$2.6 milliard au mois de juin 2003. Il faut prendre en considération, le Canada est membre des Nations Unies, en signant il a accepté tous les critères et de se conformer à ceux-ci. "Un peuple cessionnaire n'est pas responsable de la dette de sa mère patrie et tout ce qui se trouve sur son territoire lui appartient et ceci sans compensation".

Le Canada a donné en collatéral (garantie) la vie et les biens de ses citoyens mais il sait très bien que le Québec dans un avenir très rapproché sera pays et par le fait même la vie et les biens de ses québécois ne serait plus une garantie pour tous les fonds d'épargne canadiens existants sur le marché.

Paul Martin, nouveau chef du parti libéral et futur premier ministre au départ de Jean Chrétien, a une réputation de faire des surplus budgétaires mais sans les contribuables du Québec et les biens de ceux-ci il devra compter seulement sur la population restante. Ce sera pour lui une tâche impossible sans augmenter les impôts sur le revenu ou de couper dans les services. Soyons réalistes, les citoyens du Québec compte pour le quart de toute la population du Canada.

Détenteurs, dépêchez-vous encaissez les, le temps presse, saisissez l'opportunité et n'attendez pas d'être dans la situation financière risquée des détenteurs de bonds de l'Indonésie qui avait donné en garantie la vie et les biens des gens du Timor Oriental. Comme l'adage dit, qui attend à la dernière minute a un résultat de dernière minute.

Quand vous encaissez un bon avant terme, vous avez une pénalité, de plus, le montant est additionné à votre revenu imposable. Mais une solution à cette situation existe. Exemple: Les r.é.e.r. de la C.S.N. ou de la F.T.Q. tous deux vous procurent 30 % de déduction d'impôts aux deux paliers de gouvernement comme un r.é.e.r. ordinaire, plus 30 % de crédit d'impôt réparti à part égale entre les deux paliers de gouvernement, annule presque totalement la pénalité imposé par le gouvernement en encaissant votre bon. Si vous avez besoin de plus de crédit d'impôt, il existe des parts régionales que vous pouvez acquérir auprès de la caisse populaire. Le montant des parts régionales varie entre 500 \$ et 2500 \$ annuel. Après avoir pris le minimum de 500 \$ de départ, vous pouvez augmenter votre mise par tranche de 100 \$ jusqu'à concurrence de 2500\$ qui est le maximum et cela vous procurera 50 % de votre mise en crédits d'impôts, mais faites vite car elles s'envolent rapidement.

L'ouverture des parts régionales est prévue pour le 1 er mars 2004

100% de l'argent recueillie est investi dans les P.M.E. Québécoises

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

1534 Parti le 20 avril de Saint-Malo, le navigateur Jacques Cartier atteint le cap bonavista, à Terre-Neuve.

1821 Dans le Péloponnèse, la révolution est proclamée contre les Ottomans, ce qui mènera à l'indépendance de la Grèce.

1866 L'île du Prince-Edward refuse d'entrer dans la confédération malgré une prime de 800000\$ en provenance du fédéral.

1929 L'ouverture du pont de Québec à la circulation routière.

1942 Une loi des Communes autorise la conscription au Canada conformément au référendum du mois d'avril précédent.

1955 Le nageur Jacques Amyot, de Québec, réussit la première traversée du lac St-Jean de Péribonka à Roberval en 11 heures 48 minutes.

1960 Le Mali obtient son indépendance; Modibo Keita en est le premier président.

1960 La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, renonce à la doctrine sociale du Vatican et devient la Confédération des syndicats nationaux. **1967** Ouverture au Québec des 12 premiers collèges d'enseignement général et professionnel (C.É.G.E.P.) **1967** Avec 42 073 561 visiteurs, Expo 67 à Montréal, Québec améliore la marque de l'exposition de

Bruxelles en 1958.

1968 Le premier grand prix automobile est couru sur la piste de Mont Tremblant dans les Laurentides au Québec

1971 Publication du récit «La Sagouine» d'Antonine Maillet.

1980 Ottawa accorde des garanties de prêt de 200 millions de dollars à Chrysler

pour sauver le constructeur de la faillite; qui ne possèdent aucune usine au Québec; Aux États-Unis les prêts seront à hauteur de 1,5 milliards \$ US

1982 La commission baleinière internationale vote l'interdiction de la chasse aux cétacés à partir de 1985 **1985**

La confédération achète pour 886 millions \$1800 station-service de Gulf, au Québec et en Ontario et forme la compagnie Pétro-Canada

1988 Le gouvernement Mulroney, représentant de la confédération, présent les excuses du Canada aux gens d'origine japonaise internés durant la guerre 39-45.

1990 Le gouvernement canadien autorise les sikhs membres de la GRC à porter le turban.

1991 Victoire du Parti Québécois dans une élection partielle, Jean Fillion est élu dans Montmorency.

2001 La Cour Suprême déboute le gouvernement du Québec en donnant raison aux enseignants syndiqués qui recevront 50 millions à la suite du conflit de 1983.

Ils sont nés

1er mars 1810

Naissance de Frédéric Chopin pianiste et compositeur polonais de père français né à Zelazowa-Wola

3 mars 1946

Naissance du chanteur québécois Gerry Boulet du groupe Offenbach -décédé le 18 juillet 1990

6 mars 1475

Naissance de Michel-Ange, peintre, sculpteur et architecte de la Renaissance

11 mars 1931 Naissance du cinéaste québécois Claude Jutra

- décédé en 1987

14 mars 1879 Naissance d'Albert Einstein

- inventeur, mathématicien et physicien d'origine allemande
- auteur de la théorie de la relativité

31 mars 1596 Naissance de René Descartes

- mathématicien et philosophe français
- décédé en 1650

Citations

Pour la plupart des hommes, se corriger consiste à changer de défauts." **Voltaire**

"L'homme sage apprend de ses erreurs,
L'homme plus sage apprend des erreurs des autres."

Confucius

Souveraineté La Solution inc.

A venir en mars 2004 au Parti Québécois

14 mars, Abitibi-Est -

Exécutif de circonscription à 11 h à Val-d'Or.

14 mars, Saguenay-Lac-Saint-

Jean/Nord-du-Québec -Conférence du Conseil de la souveraineté du Québec à 13 h 30 au Holiday Inn Saguenay, salle Jonquière.

15 mars, L'Assomption -Soirée de consultation dans le cadre de la Saison des idées. De 19 h à 22 h. Endroit : L'Oasis du Vieux-Palais; 255, rue SaintEtienne à L'Assomption.

15 mars, Marie-Victorin -17 h 30. Cocktail de financement. Orateur invité : François Legault. Endroit : 1085, boul. Sainte-Foy, local 150 à Longueuil. Coût : 125\$. Info. : (450) 651-9365. **15 mars, Pointe-aux-Trembles** -

Cocktail de financement. Oratrice invitée : Pauline Marois. **15 mars, Saint-Maurice** -Atelier sur la Saison des idées à 19 h.

21 mars, Dubuc -

Brunch bénéfice à Saint-Honoré.

21 mars, National -

Blitz national de financement. **22 mars, Maskinongé** -Activité de consultation sur les chantiers de modernisation. Conférencière invitée : Noëlla Champagne.

22 mars, Sherbrooke -Souper-bénéfice à 18 h. Orateur invité : André Boisclair.

25 mars, Drummond -Cocktail de financement à 18 h. Orateur invité : François Legault. **25 mars, Nicolet-Yamaska** -Cocktail de financement à 17 h. Orateur invité : Bernard Landry.

27 mars, Capitale-Nationale -

« Journée Capitale » dans le cadre de la Saison des idées. Endroit : auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy. Pour info. : (418)651-8340.

28 mars, Dubuc -Brunch bénéfice à La Baie.

Recherché

Chroniqueur souverainiste	Analyste financier
Chargé de projet	Distributeur
Commentateur (trice)	Recherchiste
Personne aux communications	Archiviste
Coordinateur	Registraire

Souveraineté La Solution inc.

ARTICLES À VENDRE

Drapeaux du Québec, incluant patriotes et personnalisés (de table en nylon avec base) (en plastique et en tyvec) (balcon à oeilletons)
Autocollants et écussons du Québec
Autres drapeaux (en nylon)

ACCESSOIRES POUR DRAPEAUX

Hampes intérieures
Mât extérieur en métal
Supports muraux
Bases

Autres accessoires pour drapeaux

PAVOISEMENT FÊTE NATIONALE

Plastique imprimé en rouleau
Banderoles
Papiers crêpés (1.25" x 500') (5 cm x 151.5 m)
Fleurs de lys en caroplast

ANIMATION

Ballons 12" (30 cm) (sac de 100)
Colliers lumineux (boîte de 50)
Divers

ACCESSOIRES PERSONNELS

Épinglettes, gilets, manteaux, parapluies, etc.



Ma contribution

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Tél. : _____

Autres: _____

- | | |
|---|--|
| ☐ distribution des documents | ☐ faire des lettres aux médias |
| ☐ faire des téléphones | ☐ envoyer des lettres aux médias |
| ☐ terrain pour pancartes | ☐ entreposage des documents |
| ☐ livraison | ☐ recrutement, ramasser des dons, et renouvellement |
| ☐ biens | ☐ entreposage de biens |

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



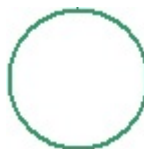
Flèche qui indique l'endroit sur le continent
où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et
de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent
l'Organisation des Nations-Unies
qui représente plus de 189 pays pour nous protéger



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		TÉL: (450) 293-3562 ☐ ADHÉSION ☐ FINANCEMENT ☐ SYMPATHISANT ☐ NON-MEMBRE		N° DE M.S.N. SI CONNU		MUNICIPALITÉ		SECTEUR		SECT. VOTE	
NOM DE FAMILLE				PRÉNOM				REMARQUES:			
ADRESSE				APP.							
LOCALITÉ				CODE POSTALE							
TÉL. DOMICILE		TÉL. TRAVAIL		M.S.		SOUVERAINETÉ: LA SOLUTION INC. 					
DATE DE NAISSANCE		SEXE		1 ☐ SYMPATHISANT							
JOUR		MOIS		2 ☐ X5 L'AN							
ANNÉE		3 ☐ MEMBRE									
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION				3 ☐ X10 L'AN		FINANCEMENT					
☒ X				FINANCEMENT ☐		\$					
SIGNATURE DU M.S.N.				COMPTANT ☐		\$					
SIGNATURE DU SOLICITEUR				CHÈQUE ☐		\$					
COMTÉ				NOMBRE ☐		\$					
DATE						TOTAL					
COPIE DU M.S.N.				REÇU NO 341				NO= M.S.N.			